

Prof. Eric Wehrli

Réf : EW/ez

**ASSEMBLEE PARTICIPATIVE DU CENTRE UNIVERSITAIRE D'INFORMATIQUE
PROCES-VERBAL**

**de la séance du mercredi 3 juin 2015 de 12h15 à 12h40
Salle de réunion 432-433 du CUI, Battelle**

Présents :

Eric Wehrli, directeur du CUI
Didier Buchs
Gilles Falquet
Luka Nerima
Giacomo Longhi
Sarah Sabbagh
Paola Merlo
Claudine Métral
Jean-Henry Morin
Elie Zagury
Laurent Moccozet, auditeur libre

La séance est ouverte à 12h15 par Eric Wehrli.

1.- Information

Présentation par Eric Wehrli du règlement d'organisation (ci-après RO) du CUI. L'article 14 (Assemblée participative, ci-après AP) est lu dans le détail.

Paola Merlo regrette l'absence de représentant des assistants. Eric répond que :

- c'est trop tard pour le signaler
- le rectorat a approuvé la manière de constituer l'AP, pour peu que le CUI se plie par la suite aux conditions générales des autres assemblées participatives de l'UNIGE.
- Il est techniquement impossible d'avoir des représentants pour chaque corps dans l'AP
- l'AP du CUI doit de toute urgence approuver le plan d'étude du Bachelor en SI&SS.

2.- Election du président et du vice-président de l'Assemblée participative

Jean-Henry Morin est le seul candidat pour devenir président de l'AP.

Tout le monde étant d'accord pour un vote à main levée, Jean-Henry est élu président à l'unanimité, sans abstention.

Sarah Sabbagh est d'accord de prendre la vice-présidence de l'AP. Elle est élue à l'unanimité, sans abstention.

3.- Divers

Jean-Henry dit qu'il faut un règlement interne pour l'AP et il nous fera prochainement un message avec un brouillon. La question du Bachelor en SI&SS sera traitée par la suite.

Un rapide tour de table permet de mieux connaître nos étudiants : Sarah Sabbagh (Sciences) et Giacomo Longhi (SI&SS).

Giacomo demande quand les étudiants SI&SS basculeront-ils sur le plan d'étude CUI ? Réponse d'Eric : au plus tard à la rentrée.

Eric rappelle que sa présence aux AP est obligatoire, mais sans droit de vote. Eric sera surtout là pour donner de l'information.

Eric rappelle que le CUI devra bientôt se choisir un nouveau directeur. L'AP devra donner son avis. Deux propositions sont recommandées. La procédure est décrite dans le RO du CUI.

Didier Buchs demande si le CUI aura, notamment, un conseiller aux études, une commission de recours, en fait les moyens de gérer les étudiants. Réponse d'Eric : à terme, oui. Le CUI est en phase de transition et tout est en négociation avec le rectorat. En attendant, c'est la GSEM qui gèrera les étudiants SI&SS.

La séance est levée à 12h40.